

amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 1 FEVRIER 2016

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-CENTRE DE VACANCES -

SOMMAIRE



Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 2 février 2015

Rapport moral

Rapport d'activité :

La secrétaire

Le Vice Président chargé du pôle sportif

Le Vice Président chargée du pôle Culturel

La vice présidente chargée du pôle Enfance Jeunesse

Rapport financier

Rapport du commissaire au comptes

Centre de vacances

Rapport d'activité – Rapport financier

Elections : Amicale Laïque + Amicale Laïque – Centre de Vacances

Débat et vote sur les différents rapports

Intervention des personnalités

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 02 février 2015

Présents :

Administrateurs : Jean Louis BATT, Camille BINDER, Catherine BINDER, Dominique BOURDONNAY, Morgan GUYONVARCH, Gilles LE CLERC, Bruno MENEZ, Luc MIELI, Stanislas RAUD, Mylène SALOU, Jean VAILLANT.

Excusé : Yves LE SIDANER.

Présidents de section sportive : Énora GRALL (Boxe), Gilles LE CLERC (Badminton), Luc MIELI (Basket)

Expert-comptable : M. CHARLES.

Commissaire aux comptes : M. RAULT

Personnalités présentes : M. BREMONT (Conseiller général) ; M. BLEGEAN (Adjoint au Maire) ; M. LE BOUGEANT (Président de l'Office des sports de Saint Briec) ; Mme PARAIRE (Présidente de la Ligue de l'enseignement) ; M. POIRATON (AROEVEN)

Personnalités excusées : M. BARROT (Directeur du service culturel de la Ville) ; Mme BLEVIN (Adjointe au Maire, en charge de l'éducation, la vie scolaire et universitaire) ; M. LE BUHAN (Conseiller municipal) ; Mme LE PAPE (CAF 22, Conseillère au développement social) ; M. LE BRETON (Président du Conseil Général 22, représenté par M. BREMONT) ; M. LELOUP (Directeur jeunesse/sport et vie associative de la Ville) ; M. LESAGE (Député des Côtes d'Armor) ; Mme ORAIN-GROVALET (Vice-présidente du Conseil Général, en charge des sports)

1- Ouverture de l'Assemblée Générale - Mot accueil du Président de l'AL, Camille BINDER

Rôle et déroulement de l'AG, avec une légère modification : Le CA a retenu l'idée d'écourter l'AG institutionnelle avec intervention des différentes sections pour mettre l'accent sur un dossier particulier, qui sera, cette année, celui du Centre de loisirs.

2- Approbation du procès-verbal de l'AG du 4 février 2014

Il n'y a pas de demande de modification. **Le PV est approuvé à l'unanimité**

3- Rapport Moral du Président de l'AL, Camille BINDER

Après le drame qui a endeuillé les premiers jours de l'année 2015, vient le temps de la réflexion et des interrogations : L'Amicale Laïque est **une association d'éducation populaire** dont les fondements sont : **Éducation et Émancipation, Laïcité et Liberté de conscience, Solidarité et Vivre ensemble**. Elle continuera à assumer au quotidien sa **mission d'éducation populaire**. Comment affirmer et transmettre au mieux les valeurs de l'AL ? La **célébration du 90^{ème} anniversaire** de l'association va être l'occasion de mettre en œuvre différentes actions, en particulier en direction des jeunes et des écoles. L'AL sera soutenue dans ces actions par sa Fédération.

L'AL a marqué son intérêt pour l'action scolaire en souhaitant **s'inscrire dans le dispositif des Temps d'activité périscolaire**. Le projet d'activité périscolaire à forte valeur éducative, construit avec la Ligue de l'Enseignement et d'autres associations briochines, n'a malheureusement pas été retenu par la Ville de Saint Briec qui n'a choisi que des interventions réalisées sans contrepartie financière. L'AL regrette que ses animateurs professionnels animent des activités dans des communes de l'agglomération mais pas à Saint Briec.

L'AL va proposer à la Ville d'inscrire au **Plan Éducatif de Territoire (PEDT)** certaines activités organisées en direction des enfants. L'association va demander également à **participer au comité de pilotage**.

Parmi les autres événements ayant marqué cette année, il faut noter :

-La création d'une troupe de théâtre, les Improvistes.

-La relance d'une activité handball, avec le soutien du Comité départemental. Pour l'instant elle ne s'adresse qu'aux enfants.

-Le renouvellement de la Convention avec la Ville de Saint Briec. Le nouveau texte, approuvé par le CA, a été signé au printemps. Il est satisfaisant dans les intentions et permet de sécuriser les projets de l'association. Toutefois, l'association regrette toutefois qu'aucune revalorisation financière n'ait pu être négociée. L'association recherche un équilibre financier du centre de loisirs (ACM), déstabilisé par la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Ce point sera développé par la suite. Camille Binder rappelle que l'AL a interpellé les candidats lors du scrutin municipal de 2014.

- La rénovation des locaux, qui s'inscrit dans le contexte global de la rénovation du quartier de la gare : l'AL a consulté les utilisateurs et sollicité les architectes du CAUE qui ont déjà fait un certain nombre de propositions.

Enfin, en 2015, l'AL souhaite marquer tout particulièrement **le 90^{ème} anniversaire de sa création**. Le CA a proposé d'organiser chaque mois une manifestation. Il souhaite ainsi rassembler les adhérents et rappeler la pérennité de l'association.

Le président conclut en rappelant des principes fondateurs de l'AL :

L'éducation contre la barbarie, la laïcité contre le fanatisme.

4- Vie statutaire, Dominique BOURDONNAY

Activités du Bureau et du Conseil d'administration en 2014 : 7 réunions de bureau et 5 réunions du Conseil d'administration.

- Gestion au quotidien de l'association.
- L'évolution de la section théâtre et la création d'une troupe de théâtre.
- La relance de la section handball.
- La poursuite de la réflexion sur la rénovation des locaux.
- **Et surtout : les conséquences de la réforme des rythmes scolaires sur les activités de l'association et la situation préoccupante du centre d'accueil de loisirs.**

Ajoutons à cela le message adressé aux candidats lors du scrutin municipal de mars 2014, le 90^{ème} anniversaire de l'AL et une réflexion menée sur la façon de mieux mobiliser les adhérents et d'assurer le renouvellement des activités.

5- Rapport de la vice-présidente chargée du secteur enfance/jeunesse, Morgan GUYONVARCH

Parmi ses adhérents, l'AL compte **plus de 60% de jeunes**, toutes activités confondues. Ce qui montre bien leur importance au sein de l'AL. Morgan souligne **l'importance de la mission éducative** de l'association, notamment sur le quartier ouest, par le biais du centre d'accueil de loisirs. Elle laisse la parole à différents intervenants qui vont permettre de découvrir ou redécouvrir les différentes actions de l'AL en direction des jeunes.

► Intervention de Vincent BERTIN, directeur de l'association :

Vincent souligne l'importance de l'action de l'AL auprès des jeunes dans les différents domaines et le nombre de jeunes concernés par ces interventions.

- Dans les différentes sections sportives et culturelles,

- au centre d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), à l'école du Grand Clos.

- à travers les actions du PRE (projet de réussite éducative) et de l'accompagnement à la scolarité.

- au centre de vacances.

L'AL ne reçoit pas d'aide directe du Conseil Général pour la jeunesse.

► Centre de vacances de Vouvray. Intervention de Céline BERNARD, directrice de l'un des 3 séjours, proposés par l'AL

Le centre de vacances fonctionne en lien avec l'AROEVEN. Les objectifs sont les suivants : Favoriser l'échange, le partage par le biais des activités qui sont proposées aux jeunes en fonction de leur âge ;

développer l'autonomie ; mettre l'accent sur la tolérance, le respect des différences ; favoriser la mixité sociale, l'intégration.

Les retours sont très positifs, la vidéo projetée en témoigne. Cette vidéo a été réalisée à Vouvray pendant un des séjours de cet été.

Des investissements ont été engagés de façon à améliorer l'accueil.

► **Accompagnement à la scolarité. Intervention d'Anne Sophie GUINIC**

Ce dispositif est proposé aux élèves de primaire et aux collégiens. 30 minutes sont consacrées aux devoirs et 30 minutes à des activités éducatives. Chaque bénévole accompagne un ou deux enfants sur l'année entière. Des formations sont proposées aux bénévoles. Ce dispositif fonctionne en relation avec le centre social avec, par exemple, participation aux fêtes de quartier. Le but est de créer du lien entre bénévoles, familles et enfants.

► **Accueil de loisirs. Intervention de David HUITRIC**

Le centre de loisirs est installé dans les locaux de l'école du Grand Clos, parfaitement adaptés à l'activité. Il accueille des enfants de 3 à 12 ans le mercredi et pendant les petites vacances. Les 7 animateurs ont accueilli 234 enfants en 2014. Présentation de la journée type au centre de loisirs.

Grâce à trois minibus, le centre peut proposer aux enfants une ouverture vers l'extérieur et des activités éducatives diverses et variées (sorties, activités sportives, sorties culturelles), en particulier pendant les vacances.

► **Intervention de Morgan GUYONVARCH**

L'AL a le souci d'accompagner son personnel dans son parcours de formation.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'AL a souhaité, avec d'autres partenaires associatifs, mener une réflexion et proposer un parcours d'activités périscolaires, projet que la Ville n'a pas retenu.

Il est souhaitable que le savoir-faire et les compétences de nos animateurs diplômés ne soient mises en valeur sur le territoire briochin et ainsi permettent de valoriser notre action jeunesse tout en accompagnant la Ville dans la mise en place de ces rythmes scolaires.

La mise en œuvre de cette réforme modifie les équilibres qui existaient depuis plusieurs années.

En mai, une extension de 60 places du centre de loisirs municipal à Berthelot a été décidée par la Ville. Nous avons rapidement alerté les élus sur les risques de baisse d'effectifs de notre ALSH. **Ces craintes s'avèrent fondées et la baisse importante des effectifs de notre centre d'accueil de loisirs est lourde.**

Et il faut en souligner les incidences sur le fonctionnement de l'Amicale Laïque :

- **Conséquences financières:** baisse importante des dotations de la ville et de la CAF en lien avec le taux de fréquentation ce qui entraîne un déficit (estimé entre 5500€ et 6000€)

- **Conséquences humaines :** suppression éventuelle d'un poste d'animateur. Nous rappelons que les contrats d'engagement éducatif permettent à certains étudiants de financer leurs études. De plus la modification des habitudes parentales fait peser **un risque sur le renouvellement des effectifs.** (Forte baisse de fréquentation chez les 3-5 ans).

Suite à ce constat inquiétant, l'AL a sollicité une nouvelle rencontre avec M. BLEGEAN et les services de la Ville. Cette rencontre a eu lieu en décembre 2014 et **les représentants de l'AL ont senti une évolution, un esprit de dialogue et d'ouverture.** Un groupe de travail devrait être mis en place et réfléchir aux points suivants :

1. Le rééquilibre des places entre les accueils de loisirs municipaux et associatifs.
2. L'ouverture des places d'accueil en fonction du lieu de scolarisation de l'enfant.
3. L'harmonisation des informations à destination des parents.

6- Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ

Stabilisation du budget à 500 000 € mais un déficit d'exploitation dû à une érosion du nombre d'adhérents.

Plus de professionnalisation, une croissance mécanique des salaires - et une baisse du nombre d'adhérents - engendrent un renchérissement du budget par adhérent et obligent l'association à réévaluer le prix des cotisations annuelles.

Le pôle jeunesse constitue la part la plus importante du budget de l'AL, d'où notre inquiétude concernant l'évolution du centre d'accueil de loisirs.

Subventions : La subvention de la Ville augmente avec la forte croissance des effectifs de la section badminton et le rétablissement du niveau de la subvention pour l'équipe de N3 à celui de la saison 2011/2012. L'aide de l'État progresse avec l'évolution de deux emplois aidés.

Intervention de M. RAULT, Commissaire aux Comptes.

Le Commissaire aux Comptes est une personne neutre et indépendante, chargée de porter un regard extérieur sur les comptes. Il doit porter un regard sur les relations avec les structures où des responsables de l'association sont concernées personnellement. Quelques conventions sont concernées (celles qui concernent le centre de vacances en particulier).

M. RAULT note une amélioration régulière dans la tenue des comptes. Il y a toujours quelques difficultés à rassembler toutes les pièces justificatives mais cela joue sur de petites sommes. **M. RAULT certifie que les informations données par le trésorier apportent une image fidèle des comptes de l'association.**

Intervention de M. CHARLES, Expert-comptable.

Le fonds associatif est positif.

La baisse de trésorerie n'est pas inquiétante.

7 - Intervention des autres membres du CA

Luc MIELI, président de la section basket souhaite simplement souligner qu'il a repris une section en difficulté et apprécie l'aide apportée par l'AL mais qu'il a peu d'autres soutiens.

Jean VAILLANT, vice- président chargé des sports, représente l'AL dans trois organisations, en particulier la commission pour l'attribution des médailles Jeunesse et Sport. Il regrette qu'aucune médaille n'ait encore été décernée à des membres de l'AL.

Il souhaite également une amélioration de l'entretien des salles de sport qui peuvent présenter un danger en cas de pluie.

8- Approbation des différents rapports.

La parole est donnée à l'assemblée. Il n'y a pas de remarques. On peut procéder au vote des différents rapports.

Rapport financier :

Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité.**

Rapports d'activités :

Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité.**

Rapport moral :

Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité.**

9- AG de l'AL- Centre de vacances.

Yves LE SIDANER, président de l'association, étant excusé, il sera représenté par sa vice présidente Catherine BINDER

Remerciements à tous ceux qui permettent le bon déroulement des séjours.

Bilan satisfaisant. Retours positifs. Bon équilibre financier avec un léger excédent.

Catherine BINDER rappelle les travaux réalisés au centre de vacances et signale que le centre ne reçoit aucune aide sur les travaux réalisés actuellement.

Une légère augmentation des tarifs est prévue pour la saison prochaine.

Présentation du bilan financier par M. CHARLES, expert-comptable:

La situation financière est saine. Il y a un léger excédent et on est en capacité de rembourser l'emprunt.

L'AL-Centre de vacances a un partenariat avec l'AROEVEN. **M. POIRATON**, directeur de l'AROEVEN souligne combien il est difficile de maintenir les tarifs.

Approbation des différents rapports.

Rapports d'activités :

Approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Approuvé à l'unanimité.

10- Renouveaulement du CA. Élections

Tiers sortant : Jean Louis BATT, Camille BINDER, Gilles LECLERC

Candidats : Jean Louis BATT, Céline BERNARD, Camille BINDER, Matéo BOUBILA, Laure DESWARTE, Anne Yvonne KEROMEN, Gilles LECLERC.

34 votants

Jean Louis BATT :	33 voix ; élu
Céline BERNARD :	33 voix ; élue
Camille BINDER :	33 voix ; élu
Matéo BOUBILA :	34 voix ; élu
Laure DESWARTE :	33 voix ; élue
Anne Yvonne KEROMEN :	33 voix ; élue
Gilles LECLERC :	33 voix ; élu

11- Interventions des personnalités.

Monsieur LE BOUGEANT, président de l'Office des sports, remercie en particulier Gilles LECLERC pour le travail réalisé.

M LE BOUGEANT est intervenu dans l'attribution des subventions. Il existe une ligne spécifique pour les associations qui accueillent des personnes en situation de handicap. La Fête du sport évolue et aura lieu cette année au stade Hélène BOUCHER. Il souhaite faire participer un maximum d'associations.

Un regret : Le nombre insuffisant des adhérents qui participent aux AG.

Mme PARAIRE, présidente de la FOL, salue le travail de tous :

L'Amicale Laïque de Saint Brieuc est la plus importante des 250 associations affiliées à la Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor.

Monsieurs BLEGEAN, Adjoint au Maire de Saint Brieuc : Souligne la jeunesse de l'association, la diversité des activités proposées et l'importance des valeurs portées par l'AL. La Ville apporte son soutien à l'association et contribue, pour une part importante (152 000€), à son budget. Affirme l'importance de participer à cette AG.

En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, la Ville a expérimenté une méthode qui n'était peut-être pas la meilleure. Elle a entendu les interrogations et les inquiétudes de l'association et décidé de revoir ses positions.

Une direction de service « Sport/Jeunesse/Vie associative » est mise en place. Elle permettra de répondre de façon plus réactive aux problèmes de salles. M. BLEGEAN souhaite une cohérence dans la politique Jeunesse. Il souhaite travailler en concertation avec tous les acteurs des associations. Pour cela, et afin de recueillir les avis de tous, des questionnaires seront distribués. Une information pour conclure : Dans le cadre des 25 ans de la salle Steredenn, un match de handball entre Cesson handball club et le PSG est organisé le 20 mai, en coopération avec l'Amicale Laïque.

*

* * *

Après avoir remercié tous les acteurs de l'association, adhérents, salariés et bénévoles, présents à cette AG et rappelé combien les associations ont besoin de bénévoles, **Camille BINDER** prononce la clôture de cette Assemblée Générale.

Rapport moral

L'an dernier, le Conseil d'administration avait souhaité attirer votre attention sur la situation de notre Centre de loisirs pour enfants qui connaissait une baisse brutale d'effectif de 30%, en lien direct avec la décision de la Ville de créer un centre de loisirs de 60 places à l'école de Berthelot. Nous avons longuement discuté avec la Ville, d'abord pour faire part de nos inquiétudes, ensuite pour sortir de cette dangereuse situation. Une réponse partielle a été apportée avec la réduction – au mois de septembre – du nombre de places ouvertes par la Ville au centre de Berthelot ; de fait, les effectifs de notre centre sont revenus à l'état antérieur. Cela étant, la situation a perduré pendant toute la saison passée, entraînant un déficit de 15 227 € sur l'exercice ! La Ville n'a pas voulu prendre ce déficit en considération.

Tout n'est d'ailleurs pas réglé en ce qui concerne notre activité d'Accueil collectif de mineurs. Les discussions se poursuivent pour une meilleure coordination des centres de la Ville. Elles devront reprendre sur le montant des prestations par journée enfant, car les décisions de la ville (6 € pour une journée avec repas alors que nous consacrons plus de 5 € à l'alimentation des enfants) ne sont pas satisfaisantes.

S'agissant des différentes activités de l'association, des commentaires sont apportés dans les pages suivantes du présent document. Ce rapport moral ne s'y attardera afin d'insister sur d'autres points ...



En 1925, diverses associations péri-scolaires de Saint-Brieuc se sont fédérées pour créer l'association des élèves, anciens élèves, parents et amis de l'école publique. Ils étaient encouragés par la mise à disposition du foyer laïque par le Maire Octave Brillaud. Ce 90^{ème} anniversaire, fut l'occasion, pour l'Amicale laïque, de se plonger dans les archives de l'association.

Personnellement, j'ai tiré une certaine fierté de cette exploration de notre histoire, en constatant que notre Amicale a fortement participé à l'animation culturelle, sportive, sociale de son territoire ! Dans les années 50 l'Amicale Laïque comptait parmi les grandes sociétés culturelles de la ville. Nous pouvons rêver sur la diversité et sur l'ampleur de l'activité d'alors, nous pouvons avoir la nostalgie de cette époque où les manifestations de l'Amicale attiraient le Maire, l'Inspecteur d'académie, le Préfet ... Depuis, la Ville de Saint-Brieuc a investi le terrain socioculturel et elle s'est dotée d'une politique culturelle : des établissements culturels, des équipements de quartier se sont installés, l'action associative s'est amplifiée et diversifiée. Dans ce contexte, avec moins de visibilité, et parmi d'autres associations, l'Amicale laïque continue à assurer sa fonction auprès d'adhérents de toutes générations, à travers ses activités sportives et culturelles.

C'est ce que nous avons voulu rappeler en organisant, tout au long de l'année 2015, année des 90 ans, une série d'opérations visant les adhérents, le public briochins, les anciens amicalistes. Ces moments nous ont permis de faire ressortir la diversité de l'action actuelle, et la permanence des engagements de l'Amicale laïque.



Lorsque notre dernière AG s'est tenue, nous avions en mémoire le drame de Charlie-Hebdo. Depuis, la violence a continué sur le sol Français et en plusieurs points du globe. Chaque fois, la même sidération nous saisit devant ces actes qui relèvent de la barbarie, du fanatisme, de l'ignorance. Chaque fois, nous sentons bien que les principes fondateurs de notre association, de notre mouvement la Ligue de l'enseignement, sont mis en cause : Éducation et émancipation, Laïcité et liberté de conscience. Et chaque fois, ce sont les mêmes interrogations : comment, nous, adhérents d'une association d'éducation populaire attachée au principe de laïcité, pouvons-nous réagir et que pouvons nous faire pour enrayer, pour inverser ce phénomène.

Le 13 novembre, les cibles de l'attaque correspondaient à nos champs d'activités : une salle de spectacle, un stade, ... Certes, le sport qui se déroule au Stade de France, la convivialité des terrasses de bistrot, ne correspondent pas tout à fait à nos pratiques, ni à nos aspirations. Mais la

culture, le sport, les loisirs tels que les associations d'éducation populaire les pratiquent sont **aussi** visés par ces attentats ... le sport, la culture pour ce qu'ils permettent aux clubs sportifs et aux associations d'éducation populaire, une action éducative auprès des adhérents, des licenciés, et finalement sur toute la population.

Les réactions de la société française ont été à la hauteur des enjeux. Elles ont indiqué qu'il ne fallait pas céder à la terreur, ni à la tentation sécuritaire, ni enclencher un processus de tension entre les « communautés ». Ces tentations sont réelles, et se manifestent par des projets visant à encadrer les libertés.

Cela nous conforte dans le projet de l'Amicale laïque de St Briec, d'affirmer et de diffuser nos principes. Ces principes font consensus, au-delà d'appréciations personnelles : la démocratie, la solidarité, l'égalité, l'émancipation individuelle, la liberté de pensée et de conscience : consensus au point d'être aux fondements de notre société et de la République. Ils nous assurent la paix civile sans nous enfermer dans l'héritage du passé, car ils autorisent la revendication d'une société plus ouverte, plus juste, parce qu'ils ouvrent sur la perspective d'une vie meilleure.

Mais il faut bien reconnaître qu'une poussée de rejet de l'Autre a été déclenchée par tous ces événements : graffitis hostiles à l'Islam, menaces proférées envers les établissements et collectivités prêts à accueillir les réfugiés, insultes racistes et slogans xénophobes en direction d'associations culturelles, agressions physiques à cause de supposées appartenances religieuses, culturelles ou nationales. Nous ne pouvons accepter que de telles idées s'expriment dans les rues de notre ville, ni dans l'espace virtuel.

L'intimidation ni les errements de l'opinion ne peuvent nous amener à renoncer à nos ambitions éducatives : notre Amicale continuera à apporter sa contribution à l'objectif de vivre ensemble, de faire société, au-delà des différences entre les centaines de personnes qui se tournent vers elle. Et rien ne nous empêchera de tendre la main à ceux qui se sentent éloignés de nos principes !

Et, au-delà de cette manière de conduire l'action de l'association, nous devons être parti prenante lorsque des protestations s'élèvent contre des dérives comme celles que je viens d'évoquer se produisent : elles ne peuvent avoir notre assentiment, et l'Amicale laïque de Saint-Briec doit s'associer aux protestations contre la haine et la xénophobie.

Camille Binder
22 janvier 2016

Activités du Bureau et du Conseil d'administration

Depuis la dernière Assemblée Générale, les administrateurs de l'Amicale Laïque se sont réunis à 12 reprises, 6 réunions de bureau et 6 réunions du Conseil d'administration. Il faut ajouter plusieurs réunions en commission ou groupe de travail pour préparer les événements ou régler des questions spécifiques ; en particulier les rencontres avec des représentants de la Ville au sujet **du centre de loisirs**.

Récapitulation synthétique des points traités par les instances au cours des 12 derniers mois :

De nombreux points concernent la **gestion de l'association et des activités**.

- Les achats ou renouvellement des équipements (dont le renouvellement des véhicules).
- Le suivi des activités, de l'évolution des effectifs.
- Les questions financières : point sur les dépenses, suivi de la trésorerie, fixation des tarifs et des cotisations
- Les projets des différentes sections, avec un regret : l'AL a dû renoncer à la mise en place d'une section handball, le nombre d'inscrits demeurant insuffisant.
- La préparation et l'organisation de manifestations telles que le forum des associations ou la soirée sur le thème de la laïcité avec la participation de M. Muckensturm.
- Des problèmes récurrents de locaux pour l'organisation des activités, notamment pour les cours de langue.

Les **questions de personnel** sont fréquentes.

- formation,
- nouvelles embauches,
- rémunération, etc
- choix de la complémentaire santé obligatoire au 1er janvier 2016

La **question du centre de loisirs**, mis en difficulté par une forte augmentation de l'activité de la Ville, a exigé un investissement important : rencontres avec les représentants de la Ville et travail avec les services, échange de courriers...

Mais l'accent a été mis tout particulièrement cette année **sur la célébration du 90^{ème} anniversaire de l'Amicale Laïque** (voir pages suivantes), avec une programmation comportant une opération par mois tout au long de l'année 2015. Pour mener cet action, l'Amicale a accueilli un « service civique » qui a réalisé une recherche sur l'histoire de l'association et un travail de communication sur les différentes opérations.

Dominique Bourdonnay
Janvier 2016

Evolution des effectifs

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Badminton	163	125	138	109	145	140	138	148	184	197	174
Basket	120	147	130	125	107	117	86	75	70	66	80
Boxe française	20	25	21	23	40	30	30	30	32	35	34
Handball	100	104	97	101	101	45	15				
Yoga					17	10	19	31	42	38	44
Gym-tonic	16	16	16	6	6	10	17	13	14	25	31
Multi-sports	30	36	57	45	36	39	54	49	46	68	54
TOTAL SPORT	449	453	386	358	393	391	359	346	388	429	417
Anglais	95	72	70	85	97	102	131	100	98	95	80
Espagnol	65	67	63	63	66	67	71	71	69	59	53
Chinois	5			4							
Allemand	12	21	18	15	11	17	18	14	18	7	8
Italien	5	16	11	26	24	27	24	29	23	17	37
Total LANGUES	182	176	162	193	198	213	244	214	208	178	178
Classic	105	108	96	91	96	108	84	116	105	115	121
Jazz											
Contemporain	9	7	5	3							
Zumba									50	49	39
Africaine	29										
Théâtre		19	25	26	16	18	56	46	35	24	18
Total EXPRESSION	143	134	126	120	112	126	140	162	190	188	178
Modelage				11							
Sophrologie	12	7									
Encadrement			10	13	11	12	16	11	9	6	6
Navigation	5		0								
Individuelles		12	35	21		16	25	47	37		
Total Divers	17	19	45	45	11	28	41	58	46	6	6
CLSH	123	133	141	180	191	195	211	206	230	234	183
Accompagnement scolaire	40	41	46	51	57	77	75	55	82	67	51
Vouvray	132	141	121	162	167	161	165	157	166	160	145
Total Jeunesse	295	315	308	393	415	433	451	418	478	461	379
TOTAL	1086	1097	1027	1109	1129	1191	1235	1198	1310	1262	1158

PÔLE SPORTIF

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE
SAINT BRIEUC

- ✓ BASKET BALL
- ✓ BOXE FRANCAISE
SAVATE
- ✓ BADMINTON
- ✓ MULTISPORT
- ✓ YOGA
- ✓ GYM PILATES

Basket

Sur la saison 2014-2015, la section basket peut se féliciter d'un bilan sportif globalement satisfaisant.

Nous avons engagé au total 7 équipes dans les différents championnats.

Tout d'abord, nous pouvons être fiers de nos seniors filles évoluant en Pré-Nationale. Malheureusement, l'équipe n'a pas pu se maintenir à ce niveau. Cette équipe, nouvellement coachée par Mickaël Lorient, était composée en majorité de jeunes joueuses formées par l'Amicale Laïque. Cette équipe a su faire preuve d'engagement auprès de nos jeunes, et d'un esprit collectif et solidaire irréprochable. Un bel exemple à suivre pour nos jeunes. Le Bureau tient à les remercier pour leur investissement.

Les seniors garçons engagés en championnat Pré-régional finissent 5^{ème}, avec 14 victoires et 8 défaites. La participation à la vie du club a été plus limitée, sauf pour 2 d'entre eux.

Les équipes Jeunes au nombre de 5, (U9, U11, U 13 F et U 13 M, U15 M) ont fait un parcours intéressant sur le plan sportif et collectif. Ils grandissent ensemble et nous constatons que le basket demeure un merveilleux outil pour passer nos valeurs d'Education populaire.

Les Opérations Basket Ecole n'ont de nouveau pas pu être mises en place cette saison, David en formation ne pouvant intervenir à ce niveau dans ce type d'opération. Nous croyons en leurs nécessité pour amener des jeunes du quartier Ouest vers notre sport.

Cette année l'effectif de la section a encore légèrement augmenté : 80 licenciés.

Nous rencontrons toujours des problèmes d'insalubrité de la salle d'Hélène Boucher. Nous relevons cette situation chaque année sans voir de changements ! Les vestiaires n'ont jamais été rénovés et l'entrée se fait par un couloir à la peinture effriter. De l'eau coule le long des murs proches d'installation électriques qui ne sont pas correctement protégées. Il en va de la sécurité de tous les utilisateurs de la salle.

Pour l'ensemble de la section, la saison a été marquée par la recherche d'un club partageant les valeurs de l'Amicale et avec lequel entamer une coopération renforcée et durable. Les contacts engagés prometteurs dans un premier temps, se sont révélés décevants, amenant le bureau à constater l'absence de volonté réelle des clubs sollicités à construire un projet commun avec l'Amicale.

En tant que Président, je remercie les membres du bureau de la Saison 2014-2015 qui ont consacré énormément de temps et d'énergie au bon fonctionnement de la section. Je tiens aussi à dire merci aux autres bénévoles, sur qui nous pouvons régulièrement compter, et en particulier aux Seniors filles qui ont toujours su répondre présentes.

La fin de saison a été marquée par la recherche très active d'un nouveau Bureau (président, trésorier et secrétaire) et d'une solution pour impliquer plus de bénévoles dans l'encadrement des jeunes afin de pallier aux départs annoncés des membres du bureau (Gaid, Luc, Sophie) et des seniors filles.

A titre indicatif, pour faire jouer une équipe de jeunes, il nous faut un coach, un responsable de salle, 2 personnes à la table de marque, et un ou 2 arbitres ...

janvier 2016

Saison 2014/15

Effectifs:

32 licenciés, 12 féminins, 20 masculins, 5 moins de 18 ans.

1 juge-arbitre niveau régional, 1 juge-arbitre niveau secteur

Pas de progression significative des inscrits, le nombre est resté stable.

La participation aux journées départementale du sport féminin ne nous apporte pas vraiment d'adhésions (1 à 2 par an).

Compétitions:

La section a organisé pour la 3ème fois et dans des délais très courts (1 semaine) les championnats départementaux le 22 février 2015 (non ouverts au public). La section peut compter sur les licenciés du club, ainsi que de l'appui incontestable de l'AL et elle les en remercie tous.

Des tireurs et tireuses se sont distingués au cours des compétitions départementales et régionales de la saison.

Divers:

Développement d'un blog et d'une page facebook.

Faire passer des grades et favoriser le démarrage du combat pour faire évoluer le niveau de compétition (accès au niveau national ou au compétition en combat).

Saison 2015/16 :

Effectifs:

Forte montée des inscriptions et particulièrement féminines cette année! D'après le sondage auprès d'elles, c'est le bouche à oreille qui a fonctionner le mieux.

Formations:

Des passages de grades ont été effectués pour accéder à la compétition ou à des niveaux plus élevés de compétition. 3 personnes sont en formations monitorat cette saison (2^{ème} unité de formation en février sur 4 unités de formation et d'examens au total). 3 moniteurs diplômés permettraient de faciliter et pérenniser les cours au club.

2 personnes s'investissent avec l'amicale laïque pour encadrer des cours à des jeunes gens (via Vincent) et ces 2 personnes sont intéressées pour ouvrir si possible une section enfants et/ou ados à terme (si monitorats validés).

Divers :

Le blog (alsbfb.blogspot.fr), le facebook créés pour la section et les informations vivent et circulent beaucoup mieux grâce à l'investissement de quelques personnes au sein de la section : je les en remercie vivement!

Le championnat et gala organisé le 21 novembre a été une belle réussite, tant au niveau de la soirée que de l'équipe soudée qui s'est montée pour les rendre possibles. Equipe qui continue de s'investir ce qui soulage la présidente et les enseignants : merci encore à tous!

Merci enfin à l'AL pour cette aide à l'organisation du 21 novembre et particulièrement l'aide précieuse de Vincent!

L'avenir de la section semble mieux assuré.

Badminton

Encadrement :

Deux salariées, Anne-Gaëlle et Mélanie (à temps partiel : Mélanie en formation Diplôme d'état et Anne-gaëlle à 80% pour accompagnement familial) permettent de garantir un encadrement professionnel sur la majorité de nos créneaux (9 au total)

Gurvan Le Scan a rejoint l'association en septembre dans le cadre d'un contrat CAE et remplace ainsi Mélanie.

Compétitions/Résultats :

La section Badminton de l'Amicale Laïque a présenté cette année une équipe au niveau national (N3), 2 équipes au niveau régional (R1 et R3) , 3 équipes au niveau départemental (D1, D2 et D3) et une équipe vétérans (encore championne départementale cette saison)

Nous restons l'un des plus gros clubs du département avec 173 licenciés. Nos représentations sont aussi régulières, nombreuses et couronnées de succès dans tous les tournois départementaux, régionaux et du grand ouest et nationaux pour certains joueurs.

De plus en plus de jeunes joueurs rejoignent les couleurs de notre section, attirés par notre dynamisme ainsi que la qualité de notre encadrement.

Titres marquants de la saison : Gurvan Le Scan (champion Bretagne Junior et ¼ de finaliste aux Francs jeunes), Anne-Gaëlle DEPAGNE(vice championne France vétérans 1 ère année et qualifiée pour le Championnat du monde où elle se hissera en ¼ de finale), Benoit Le Guilloux (champion Bretagne vétérans simple et double hommes avec son frère Sébastien et finaliste en mixte), Thomas Le Guilloux, vice champion France scolaire ...

Nous pouvons nous appuyer sur la collaboration toujours positive avec le service des sports de la ville de St-Brieuc.

Les prises en compte financières (Ville, Conseil Général et État), suite à nos demandes de subventions sont pour l'instant satisfaisantes.

Organisation d'évènements :

Traditionnellement, nous avons organisé :

-Le tournoi interrégional annuel en mai (166 joueurs)

-Le tournoi d'Octobre, de niveau régional.

-Les tournois internes de la galette des rois et de l'Assemblée Générale (Bad, palets, boules) auxquels ont pu participer tous les joueurs de toutes les sections (jeunes, adultes, loisirs, compétitions, parents...). La convivialité est donc entretenue le plus possible.

-Dans le cadre du Téléthon, nous avons mis en place une journée « para-badminton » dans le cadre du projet de formation de Mélanie.

-3 stages jeunes ont été organisé (octobre, février, avril : une soixantaine d'enfants concernés cette saison)

-Enfin, les journées de N3 à domicile permettent de réunir joueurs, supporters et novices venant, pour beaucoup, profiter du spectacle et de l'ambiance.

Les bénévoles :

Nous tenons particulièrement à remercier les bénévoles qui doivent recevoir toute la reconnaissance de la section : les membres du bureau, toujours disponibles, mais aussi les capitaines des différentes équipes, rôle parfois ingrat.

Nous soulignerons le départ de notre président Gilles Leclerc qui a beaucoup œuvré pour la section et qui laisse sa place à Benoit Le Guilloux.

Projets 2015-2016 :

En terme de perspectives, je souhaiterais accentuer plusieurs points qui me paraissent importants, au delà des enjeux sportifs évidemment :

- Une politique accrue en direction des **jeunes** (encadrement, accompagnement, implication des parents etc.).
- Une amélioration **structurelle de la section**, passant par l'engagement des licenciés vers l'arbitrage (Arbitre et Juge-arbitre) et la formation fédérale.
- Faire évoluer les relations loisirs/compétitions ainsi que jeunes/adultes et joueurs/parents : l'activité Compétition monte en puissance en restant proche de la demande des utilisateurs, en étant moteur pour tirer le badminton vers une pratique de haut niveau, en gardant une modestie de fonctionnement, réaliste.
- **Mise en place de commissions au sein du bureau** Équipement - Gestion salles – matériel – Créneaux, Jeunes, Compétitions, Volants, Finances – Subventions – Partenariat, Communication, Restauration, Salariés

Ressources numériques modernes !

La grande activité du nouveau site internet, très interactif.

Cet outil, véritable vitrine de nos activités, est devenu un de nos principaux vecteurs de communication. Son caractère interactif doit être utilisé par tous les bénévoles.

Son adresse : <http://www.badalsb.com/>

Sans oublier notre page Facebook : <https://www.facebook.com/saintbrieuc.badminton>

Janvier 2016

PÔLE CULTUREL

Association Amicale Laïque saint brieuc

- ✓ DANSE
- ✓ THEATRE
- ✓ ENCADREMENT
- ✓ LANGUES :
 - ANGLAIS
 - ESPAGNOL
 - ITALIEN
 - ALLEMAND

POLE CULTURE

L'engagement des professeurs, formateurs et formatrices des sections culturelles de l'Amicale Laïque permet de proposer à ses adhérents des activités variées et au contenu de qualité. Malgré cela, la fréquentation marque quelque peu le pas pour l'année en cours en ce qui concerne les langues. Le questionnaire distribué aux adhérents nous renseignera sur ce qu'ils estiment être les points forts et les points faibles dans l'organisation des activités, ainsi que leurs idées pour peut-être en mettre de nouvelles en place.

Nous avons initié en juin dernier une fête du pôle culturel autour d'un buffet préparé par les élèves des cours de langue, et avec des démonstrations des élèves de cours de danse. Devant le succès de cette manifestation, nous espérons pouvoir la réitérer cette année, en essayant d'en améliorer la formule.

THEATRE

2014-2015 : 16 adhérents , 8jeunes, 8 adultes, une salarié 1h30

Après le départ de Brigitte Desury en 2014, puis celui de Catherine Laouennan un an plus tard, rotation qui ne va pas sans compliquer l'activité, les cours de théâtre ont repris en septembre 2015, sous la houlette de Sigrid Gassler. Elle encadre le groupe d'enfants déjà existant, et a ouvert également une activité « adultes ». Chacun de ces 2 groupes compte une dizaine de participants. Comme l'an dernier, où il y avait eu une quarantaine de spectateurs, une présentation du travail du groupe des enfants aura lieu au mois de juin.

L'activité théâtre à l'Amicale Laïque, c'est également la troupe **Les Improvistes**, qui fonctionne en auto-gestion. Ses membres ont eux-même écrit la pièce *Stupéfiante famille* qu'ils ont jouée au Petit Théâtre de la Passerelle le 11 décembre devant un public de 200 personnes, clôturant de belle manière les manifestations des 90 ans de l'Amicale Laïque de Saint Briec. Ils ont été aidés dans ce travail par Eric Pingault, metteur en scène.

DANSE

2014-2015 : 121 adhérents : 102 jeunes, 19 adultes une salarié 14h30, 12 ateliers

Notre professeur, Mélissa Cercler, est très appréciée de ses élèves pour ses compétences techniques et ses qualités pédagogiques. Elle suit les formations proposées par *Itinéraire Bis* pour continuer à évoluer dans le domaine de la danse et en faire profiter ses élèves. Elle a également souhaité cette année organiser un stage durant les prochaines vacances de février, mais qui ne pourra se faire qu'avec un certain nombre d'inscrits. Avis aux amateurs et amatrices !

Les effectifs de ses cours sont cette année encore en hausse, mais avec des déséquilibres nécessitant de trouver des solutions pour une meilleure régulation.

Notez d'ores et déjà que le 18 juin 2016, Mélissa et ses danseurs et danseuses nous proposeront leur gala sur la grande scène de la Passerelle, gracieusement mise à notre disposition par la municipalité pour cette occasion. Il n'a lieu qu'une année sur deux, alors ne le ratez pas !

Pour terminer en ce qui concerne la danse, rappelons que nous avons besoin que quelques personnes viennent en soutien, au moins ponctuellement pour prendre en charge les inscriptions de début d'année, l'accueil des enfants pendant le gala.

ENCADREMENT

2014-2015 : 6 adhérents, une bénévole

Cette activité artistique est certes plus confidentielle que le théâtre, les langues ou la danse, mais elle réunit un public fidèle depuis plusieurs années, sous la houlette de Catherine Binder, animatrice bénévole il faut le souligner. Une exposition des travaux a lieu chaque année. Les cours ont lieu à la salle de la Ville Bastard.

LANGUES

2014-2015 : 178 adhérents adultes trois salariés, une bénévole (allemand) 25h, 20 cours

Comme je le disais en introduction, la section « langues » souffre cette année d'une perte d'adhérents, essentiellement en italien où, après le départ de Stella Goï en 2014, Elena Melzi Zagara nous a à son tour quittés pour suivre son mari, muté en Suisse fin juin. Il n'a pas été aisé de trouver un autre enseignant durant l'été, nous avons heureusement été mis en contact avec Marie-Pascale Martin, qui a accepté de reprendre les cours.

Nos trois autres professeurs, Anthony Simon pour l'allemand, Pascale Follain pour l'anglais, et Catarina Barbier pour l'espagnol, poursuivent leur travail parmi nous pour le grand bénéfice de tous. Mais concernant la section « langues », nous nous heurtons à un réel problème de locaux. La municipalité a récemment mis à notre disposition une salle à l'école du Grand Clos, ce dont nous la remercions. Mais cela ne suffit pas, loin s'en faut, pour offrir un cadre de travail convenable à l'ensemble des élèves. Que faire : limiter nos activités à cause de la dimension et du manque d'accessibilité des locaux dont nous disposons, nous plaçant dans une spirale de régression, avec en perspective la fin de l'activité ? Accueillir au contraire tous ceux qui se tournent vers l'Amicale en sachant qu'ils n'y trouveront pas de bonnes conditions, prenant ainsi le risque de les mécontenter et de les voir partir ? Bien entendu, aucune de ces deux options ne nous satisfait. C'est pourquoi nous prendrons très rapidement contact avec la municipalité pour essayer de trouver une solution pérenne à ce besoin de locaux.

Rappelons-le, l'Amicale Laïque n'est pas seulement une association organisatrice d'activités, elle s'est donné pour mission aussi et avant tout de transmettre et faire vivre les principes de l'éducation populaire et de la laïcité sur le territoire de Saint Briec, ce qui mériterait un attention particulière de la part de nos élus.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Association Amicale Laïque saint brieuc

- ✓ **ACCUEIL DE LOISIRS**
- ✓ **ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**
- ✓ **PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE**

Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 3 – 12 ans **Ecole du Grand Clos**

L'ensemble des accueils de loisirs ont été impacté par la réforme des rythmes scolaires.

L'accueil des enfants se faisant dorénavant à la ½ journée au lieu de la journée entière auparavant.

En raison de cette réforme et dans l'éventualité d'une augmentation des besoins, la municipalité a souhaité augmenter la capacité d'accueil sur la ville.

Malgré nos réserves et celles du comité de quartier de la ville Oger également organisateur d'un accueil de loisirs associatif, exprimées en juin 2014, la ville a augmenté sa capacité d'accueil « **dans les accueils de loisirs municipaux** ».

Cela s'est traduit sur les quartiers Ouest de la ville par l'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs municipal à l'école Berthelot.

Comme prévu, l'accueil de loisirs de l'Amicale Laïque a donc vu ses effectifs diminuer de 30%. Nous avons remarqué que nous avons accueilli très peu de nouveaux enfants hormis ceux fréquentant l'école du Grand Clos.

Malheureusement pour l'Amicale Laïque on s'aperçoit que les parents qui cherchent un moyen de garde pour leur enfant s'inscrivent auprès des services de la ville et donc « **atterrissent** » **dans les centre de loisirs municipaux**.

Cette baisse d'effectif, dû a une mauvaise prévision par la ville a eu des conséquences financières importantes puisque le déficit de l'accueil de loisirs atteint 15 200€. En effet la diminution de la participation des familles associée à la baisse des prestations villes nous amène à une situation préoccupante.

Depuis la rentrée de septembre 2015 la municipalité a fermé quelques places dans les centre de loisirs municipaux ce qui nous permet de récupérer quelques nouvelles inscriptions, lorsque les centres municipaux sont complets.

Pour autant le montant de la prestation des mercredis et les effectifs encore trop faibles ne nous permettront pas d'équilibrer le budget dans les années à venir. En effet les mercredis nous recevons désormais de la ville une prestation de 6€/jour/enfant et nous payons les repas à la cuisine centrale 5,20€ en moyenne (plus chère que le tarif des élèves hors commune dans les écoles).

Nous regrettons fortement que les accueils de loisirs associatifs soient devenus la variable d'ajustement de politique municipale dans ce domaine.

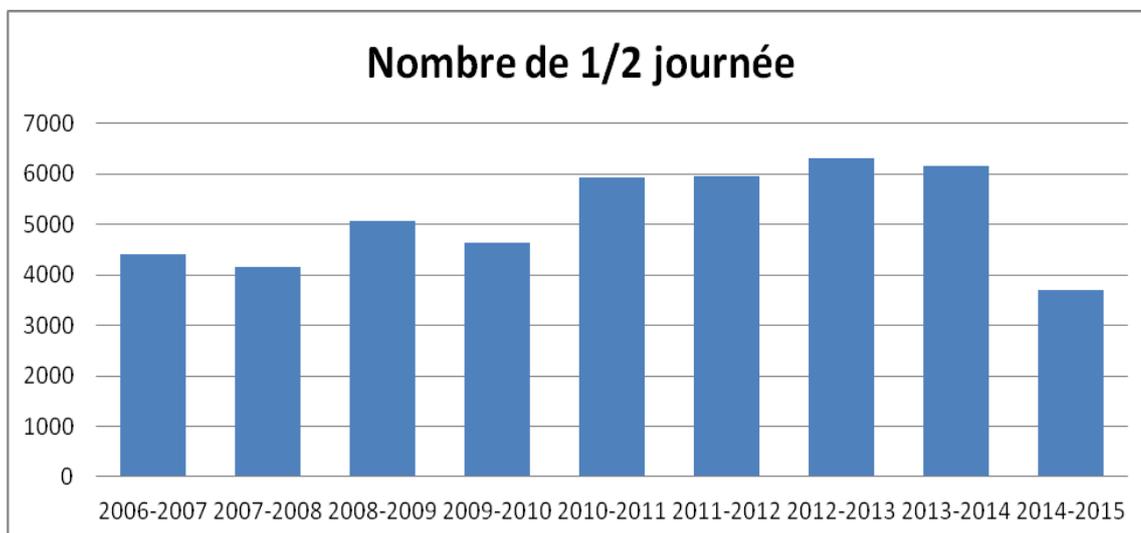
Rappelons que les centres de loisirs, depuis les années 1980 étaient à 90% associatifs.

Nous solliciterons M. le Maire pour une entrevue, dans les meilleurs délais, afin de lui faire part de cette situation insoutenable. Les adhérents des autres sections de l'Amicale Laïque ne peuvent pas financer l'accueil de loisirs chaque année.

Fréquentation :

Cette année nous avons réalisé 1011 journées enfants, 1420 ½ journée avec repas et 262 ½ journée enfants (sans repas) contre 2815 journées enfants et 531½ journées enfants pour la saison 2013/2014

Evolution de la fréquentation :

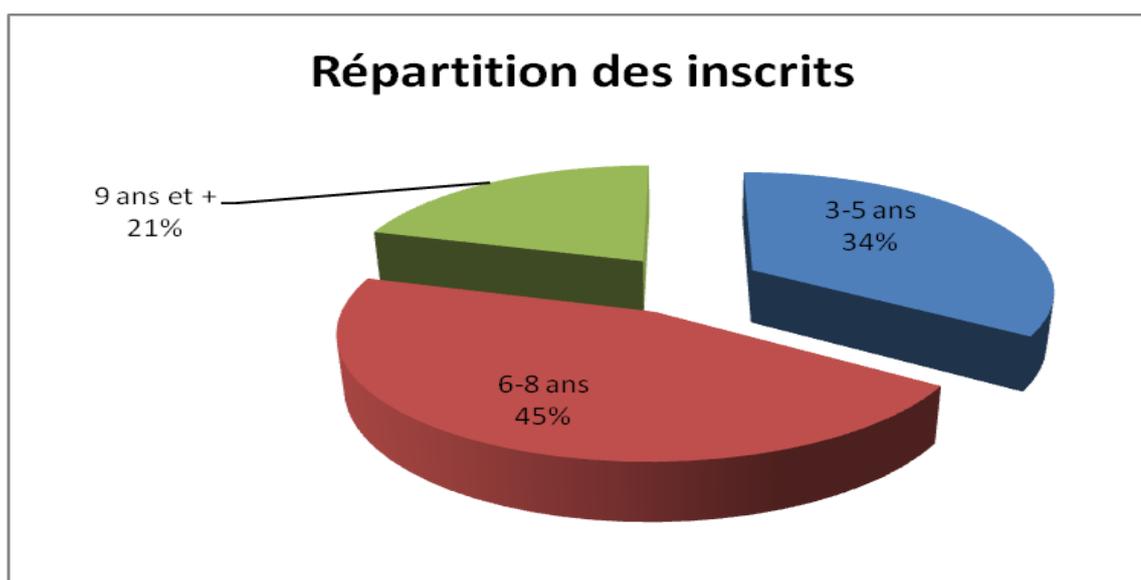


En termes de ½ journées de présence la baisse cette année atteint 40%.

Le public accueilli :

Cette année, 183 enfants ont participé au centre de loisirs (235 en 2013-2014 et 250 en 2012-2013) soit une baisse du nombre d'inscrits (- 23%)

Ils sont répartis comme suit :



Nous avons été ouverts 34 mercredis avec en moyenne 58 enfants par jour. Pendant les vacances nous avons moins d'inscrits 44 en moyenne pour 31 jours d'ouverture.

L'accompagnement à la scolarité et le Programme de réussite éducative (PRE)

Le dispositif « L'accompagnement à la scolarité », commun aux trois centres briochins, se définit comme l' « ensemble des actions qui vise à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social ».

Ainsi, les objectifs principaux sont :

- Aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- Élargir les centres d'intérêts des enfants, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective,
- Redonner confiance à l'enfant en ses capacités de réussite,
- Développer l'autonomie de l'enfant dans son apprentissage,
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant,
- Contribuer à l'épanouissement personnel de l'enfant et donc à de meilleures chances de succès à l'école.

Sur le quartier Ouest, le dispositif se déroule d'octobre à juin. Lors de l'accompagnement à la scolarité, le bénévole s'occupe de 2 enfants maximum. Les bénévoles accompagnent toujours les mêmes enfants afin de favoriser la relation de confiance et une meilleure connaissance de l'enfant et ses particularités. Nous avons des bénévoles qui interviennent deux fois par semaine et des enfants qui viennent au maximum 2 soirs par semaine.

L'accompagnement à la scolarité se déroule selon des modalités différentes s'il s'agit du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) ou du PRE (Programme de Réussite Educative) :

1- Au niveau du CLAS :

Les accompagnements ont lieu trois soirs par semaine, d'octobre à Juin :

- Lundi au Centre Social
- Mardi au Centre Social et au Magic (lieu d'accueil Bd de la Tour d'Auvergne)
- Jeudi au Centre Social

2- Au niveau du PRE :

Les accompagnements ont lieu le mardi soir et le mercredi après-midi au centre social ou à la bibliothèque.

Les collégiens et bénévoles sont beaucoup plus autonomes et nécessitent moins d'encadrement

l'accompagnement scolaire en chiffres

1) Les Familles

Année 2010-2011	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Année 2014 - 2015
60 accompagnements scolaires	46 accompagnements scolaires	52 accompagnements scolaires	55 accompagnements scolaires	51 Accompagnements scolaires

A noter que 156 enfants sont accompagnés sur l'ensemble de la ville de Saint-Brieuc, ce qui correspond à 118 familles.

a) Répartition CLAS/ PRE

Au sein du Centre Social du Point du Jour, il y a eu 54 demandes d'accompagnements, **51** d'entre elles ont débouché sur un accompagnement à la scolarité, soit 93%.

Les accompagnements sont répartis de la façon suivante :

- **42** accompagnements CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité)
42 accompagnements en 2013 - 2014
- **9** accompagnements PRE (Programme de Réussite Educative)
13 accompagnements en 2013 - 2014

A noter que cette année, l'action a touché 21 nouveaux enfants (31 en 2013- 2014). De plus, 30 enfants se sont réinscrits à l'accompagnement à la scolarité.

b) Orientation des familles

D'où viennent les inscriptions ?

Pour la majorité des demandes, les familles sont orientées par les établissements scolaires (48%), puis par bouche à oreille ou de leur propre demande (43%), enfin par des structures partenaires (8%), telles que le CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile), le dispositif de Réussite Educative.

c) Motifs d'inscription

Pourquoi les familles viennent-elles inscrire leurs enfants à l'accompagnement scolaire ?

Plusieurs raisons sont invoquées par les familles :

- 1- Les difficultés scolaires de l'enfant – *32 demandes concernées sur 51*
- 2- La non-maîtrise de la langue française par les parents – *8 demandes*
- 3- Le manque de concentration au moment des devoirs – *5 demandes*
- 4- Le manque d'autonomie – *4 demandes*
- 5- Des troubles d'apprentissage – *2 demandes*

g) Lieu d'accueil

Cette année, le centre social du Point du Jour a proposé deux lieux où ont été mis en place l'accompagnement à la scolarité :

- 1- **Le centre social**, le lundi, mardi et jeudi soir – 44 accompagnements soit 86 %
- 2- **Le Magic**, le mardi soir – 5 accompagnements soit 10 %
- 3- **La bibliothèque** du centre ville, le mercredi après-midi (pour l'accompagnement des collégiens) – 2 accompagnements soit 4 %

2) Les bénévoles de l'accompagnement à la scolarité

a) Rôle du bénévole

Le bénévole à l'accompagnement à la scolarité est reçu par l'équipe de professionnels, pour lui présenter le dispositif, le fonctionnement du centre social, connaître ses attentes, ce qu'il recherche. Après une ou plusieurs séances d'« observation », le bénévole signe son contrat d'engagement et commence l'aide aux devoirs avec un seul enfant. Pendant ces temps et après, il peut échanger avec l'équipe des bénévoles et interpeller les professionnels.

Son rôle est de suivre, encourager, accompagner la progression de l'enfant. Il valorise son travail et ses progrès, le met en situation de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer afin de renforcer son autonomie personnelle et sa capacité de vie collective. Être bénévole à l'accompagnement à la scolarité, c'est synonyme de :

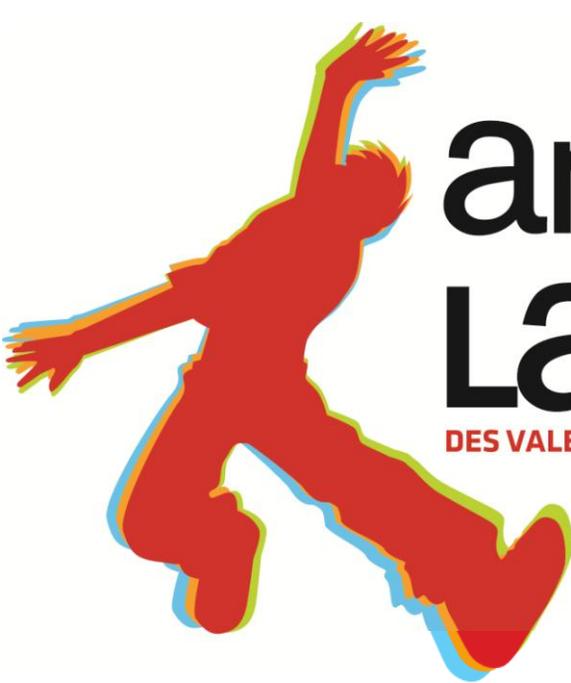
« **Bienveillance, confiance mutuelle, optimiste, dynamisme, gaieté, ouverture d'esprit, tolérance, respect, pas de jugement ...** »

Formation du 4 décembre 2014 sur l'adolescence – Paroles des bénévoles

b) Statut des bénévoles

Cette année, 30 bénévoles sont intervenus (29 en 2013- 2014), dont 9 nouveaux. Parmi les bénévoles, **80% sont retraités (24 bénévoles), 13 % en activité (4 bénévoles) et 7 % étudiants (2 bénévoles)**. Ainsi, nous avons accueilli deux étudiantes cette année. Malheureusement, nous avons constaté qu'il a été difficile pour elles de maintenir leur engagement tout au long de l'année tout en poursuivant leurs études. D'ailleurs, l'une d'entre elles a choisi d'arrêter pour cette raison. L'engagement des étudiants est donc compliqué, surtout lors des périodes d'examen et de concours. Ce qui peut mettre en difficulté les accompagnements proposés aux collégiens.

De plus, certains bénévoles engagés à l'accompagnement à la scolarité découvrent les autres activités du centre social et s'y impliquent. Ce dispositif donne donc la possibilité de découvrir de nouvelles actions et de pouvoir rencontrer d'autres habitants du quartier.



amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE



RAPPORT FINANCIER 2014/2015

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE
SAINT BRIEUC

ATTESTATION

Du 01/09/2014 au 31/08/2015

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Association AMICALE LAIQUE
Pour l'exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	484 649,48 €
Résultat net comptable	17 710,81 €
Total du bilan	274 962,24 €

Fait à Trégueux,
Le 10/12/2015.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

Du 01/09/2014 au 31/08/2015

ACTIF	Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015			01/09/2013 au 31/08/2014
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	10 241,38	8 385,89	1 855,49	2 102,99
Autres immobilisations corporelles	91 154,53	70 051,18	21 103,35	7 323,38
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	101 395,91	78 437,07	22 958,84	9 426,37
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	74 123,50		74 123,50	65 322,74
Valeurs mobilières de placement	32 088,89		32 088,89	32 070,30
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	144 672,39		144 672,39	146 670,86
Charges constatées d'avance (3)	1 118,62		1 118,62	1 311,90
TOTAL (III)	252 003,40		252 003,40	245 375,80
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	353 399,31	78 437,07	274 962,24	254 802,17
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/09/2014 au 31/08/2015

PASSIF	Du 01/09/2014 au 31/08/2015	Du 01/09/2013 au 31/08/2014
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	119 003,74	127 844,33
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	17 710,81	-8 840,59
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	136 714,55	119 003,74
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	33 955,00	34 271,00
Provisions pour charge		
TOTAL (III)	33 955,00	34 271,00
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 184,25	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 025,00	6 589,60
Dettes fiscales et sociales	32 306,25	39 943,16
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 525,86	8 363,67
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	46 251,33	46 631,00
TOTAL (V)	104 292,69	101 527,43
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	274 962,24	254 802,17
(1) Dont à plus d'un an	9 246,73	
(1) Dont à moins d'un an	95 045,96	101 527,43
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2014 au 31/08/2015

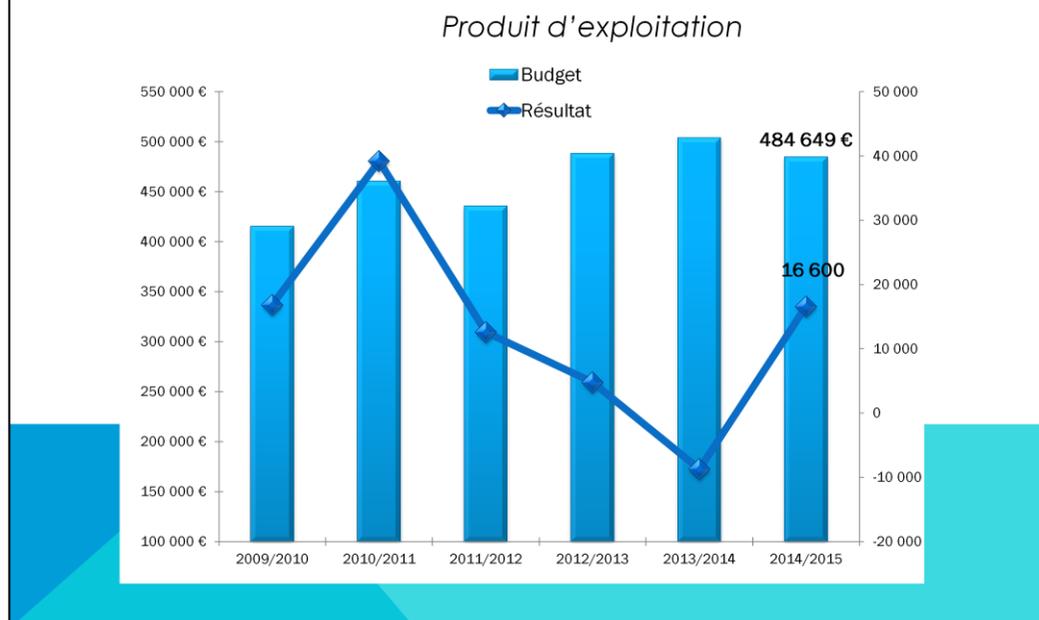
	Du 01/09/14 au 31/08/15	Du 01/09/13 au 31/08/14
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	220 101,95	233 354,39
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	209 997,91	214 468,74
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	45 104,86	45 709,64
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	9 444,76	10 303,74
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	484 649,48	503 836,51
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	162 813,35	182 671,06
Impôts, taxes et versements assimilés		167,00
Salaires et traitements	229 912,78	245 383,48
Charges sociales	69 128,60	78 951,51
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 528,83	4 966,09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	665,79	409,71
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	468 049,35	512 548,85
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	16 600,13	-8 712,34
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	579,34	1 162,76
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	579,34	1 162,76
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34,13	67,87
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	34,13	67,87
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	545,21	1 094,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 304,12	1 122,86
Sur opérations en capital		700,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	316,00	

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2014 au 31/08/2015

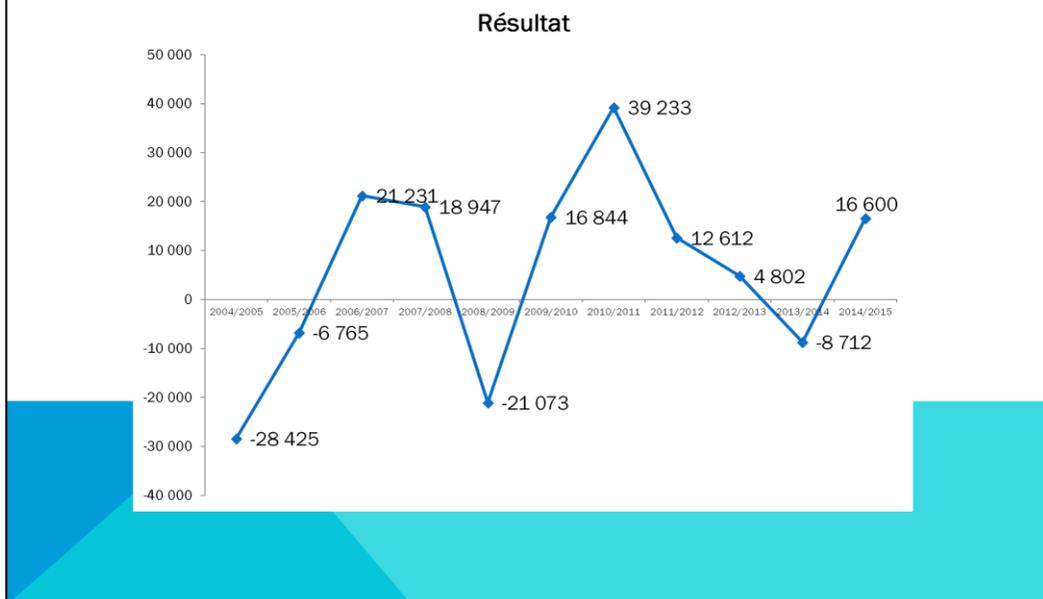
	Du 01/09/14 au 31/08/15	Du 01/09/13 au 31/08/14
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 620,12	1 822,86
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 054,65	232,00
Sur opérations en capital		2 814,00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 054,65	3 046,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	565,47	-1 223,14
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	17 710,81	-8 840,59
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	486 848,94	506 822,13
TOTAL DES CHARGES	469 138,13	515 662,72
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	17 710,81	-8 840,59
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	17 710,81	-8 840,59
<i>* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	565,47	-1 223,14

Une deuxième année de recul du produit d'exploitation mais un rétablissement de l'équilibre financier



Le produit d'exploitation est en baisse de 4% pour passer en dessous des 500 000 € consécutive à la baisse du nombre d'adhérents (-4%). Le résultat repasse cette année en positive s'établissant à 16 600 € permettant de rétablir l'équilibre financier suite au déficit de la saison précédente (-8712 €). Ce résultat représente seulement 3,4% du produit d'exploitation.

Un résultat qui s'établit en moyenne à 6 000 €
sur les 10 dernières années d'exercice

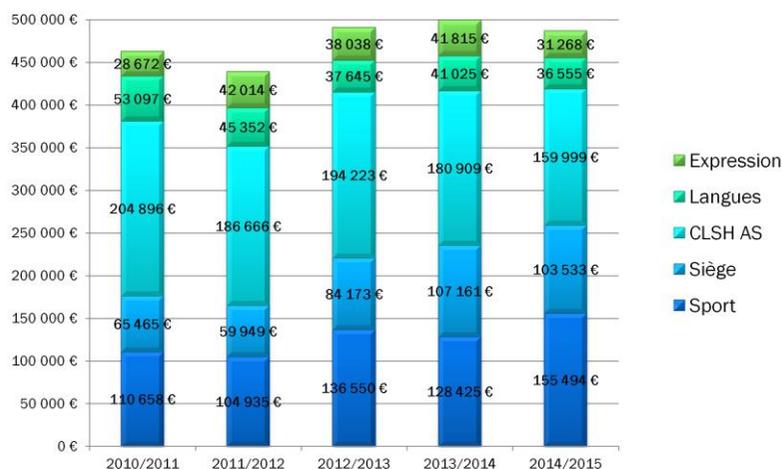


Sur 10 ans, la moyenne du résultat comptable s'établit à moins de 6 000 €
représentant, en moyenne pour cette même période, 1% du produit
d'exploitation.

Chute du centre de loisirs occasionnant un déficit de 15 000 €



Budget par section



La saison 2014/2015 est marquée principalement par la chute de l'activité du centre de loisirs (-15 000 €) pour des charges quasi constantes conduisant à un déficit d'exploitation de 15 000 €. Cette baisse a été en partie compensée par le développement de l'accompagnement à la scolarité.

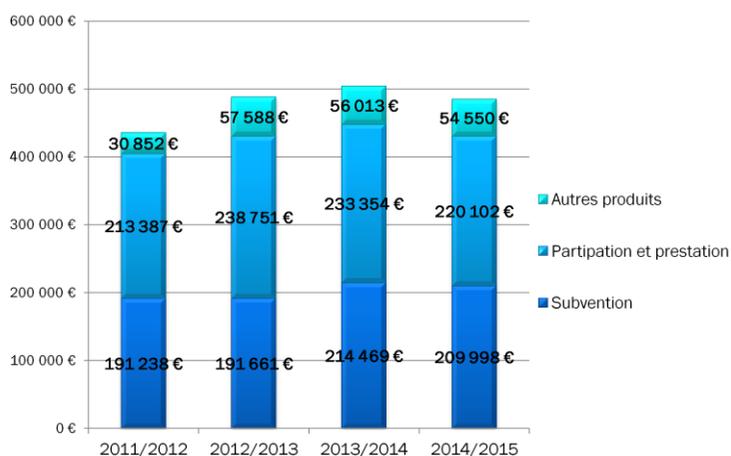
La pluridisciplinarité de l'Amicale Laïque a ainsi permis de faire face à la baisse de l'activité du centre de loisirs par le développement des activités sportives (basket : +26 adhérents, Yoga : +6 adhérents, Gym-tonic : +6 adhérents) mais surtout la fin du déséquilibre structurel du badminton grâce notamment à l'intervention du personnel pour l'animation des TAP (à Quessoy et Hénon). Le pôle sportif retrouve ainsi un poids dans l'activité de l'Amicale pour représenter près d'un tiers du produit d'exploitation contre un quart depuis l'arrêt de la section handball (2009/2010).

L'activité langue accuse la baisse des effectifs en anglais (-15 adhérents) mais bénéficie de la croissance de l'italien (+20 adhérents). En expression, la danse confirme son développement (+ 6 adhérents) mais la Zumba accuse un recul de son activité (-10 adhérents).

Baisse des recettes liée à la baisse du nombre d'adhérents et à la diminution des prestations facturées à la ville de St Brieuc



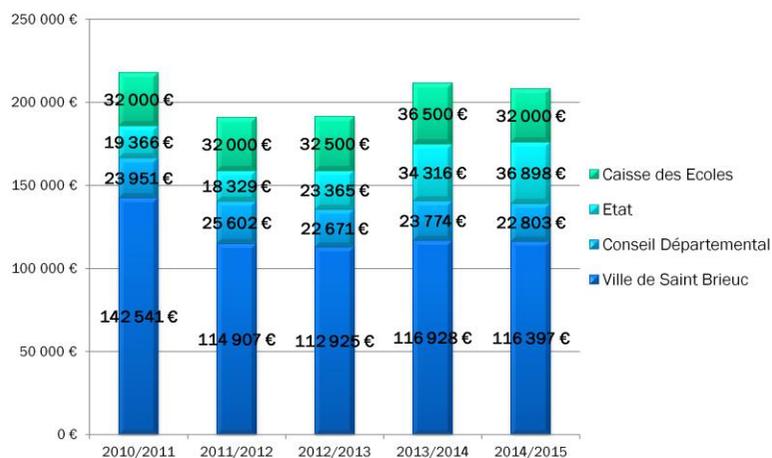
Évolution des produits



La baisse des recettes s'explique par le recul du nombre d'adhérents (-15 000 €) mais également par la baisse des prestations avec la ville de Saint Brieuc (-6 424 €), compensée par la croissance des prestations extérieures liée aux TAP (+7600 €).

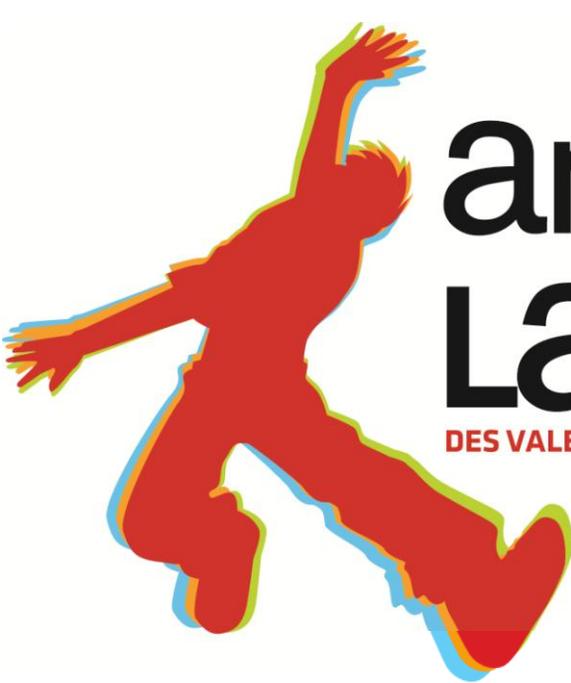
Baisse de l'aide sur les emplois locaux.

Évolution des subventions



L'évolution des subventions est surtout marquée par la réduction progressive de l'aide du Conseil Départemental sur les emplois associatifs (-1000 € par poste) qui va se poursuivre l'année prochaine.

Par ailleurs la titularisation du poste accueil secrétariat depuis septembre 2015 va entraîner la suppression de 8 000€ d'aide de l'état.



amicale Laique

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE



CENTRE DE VACANCES VOUVRAY

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-
CENTRE DE VACANCES

BILAN DU CENTRE DE VACANCES ETE 2015

1. Rappel historique :

1950 : Début des camps de vacances itinérants « les caravanes ».

1959 : « La caravane » se sédentarise à Vouvray sur la commune de Châtillon en Michaille (Ain).

1965 : L'association achète le terrain, l'ensemble du centre fonctionne sous tentes (marabouts).

1969 : Début de la construction de bâtiments pour le confort et la sécurité, les jeunes et les adultes sont toujours logés sous tentes, hormis le cuisinier.

1989 : Début de la construction de chalets pour remplacer l'hébergement sous tentes.

1991 : Fin de la construction de chalets qui sont au nombre de neuf.

2005 : Création d'un séjour de 14 jours en juillet pour des jeunes âgés de 15 à 17 ans.

2008 : Le séjour des 11-14 ans d'août initialement de 21 jours descend à 14 jours et il y a trois séjours 15-17 ans en parallèle.

2009 : Trois séjours de 14 jours pour les 11-14 ans et les 15-17 ans aux mêmes dates et trois déclarations, une direction et 2 adjoints par séjour.

2011 : Réhabilitation du bloc sanitaire.

2014 : Réhabilitation de la cuisine et achat de matériel.

Le centre de vacances constitue un équipement ayant pour mission de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou de loisirs dans un rayon de 50 kms autour de Vouvray, activités pouvant être réalisées en forme de mini-camp sous tentes, en refuge...

Pendant des années le centre a proposé des randonnées, les groupes partaient avec tout le matériel collectif et individuel transporté avec des « carrioles ». Puis d'autres activités ont vu le jour, le centre a utilisé des prestataires de services, l'organisation et la mise en œuvre de ces activités a également évolué.

2. Les activités proposées en 2015 :

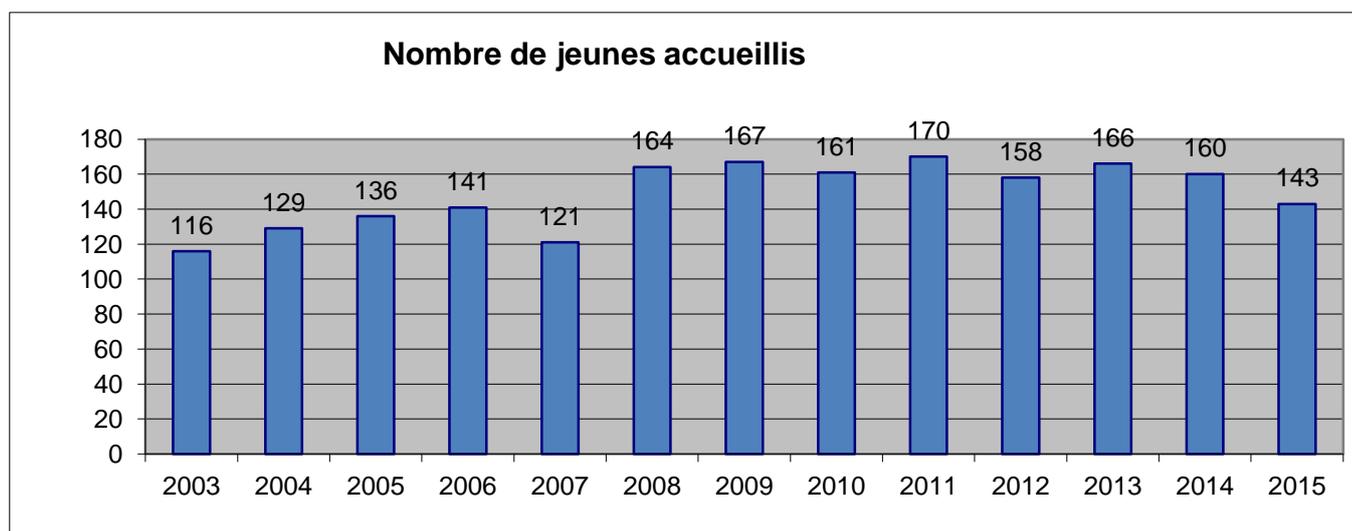
Les activités sont à dominante sportives et adaptées aux deux tranches d'âges : Défi Aquatique, Via-ferrata, Canyonning, Rafting, canoë-raft pour les 15-17 ans. Pour ces activités, nous faisons appel à des prestataires, l'encadrement devant être effectué par des personnes qualifiées, de plus le centre ne dispose pas du matériel adéquat pour ces activités.

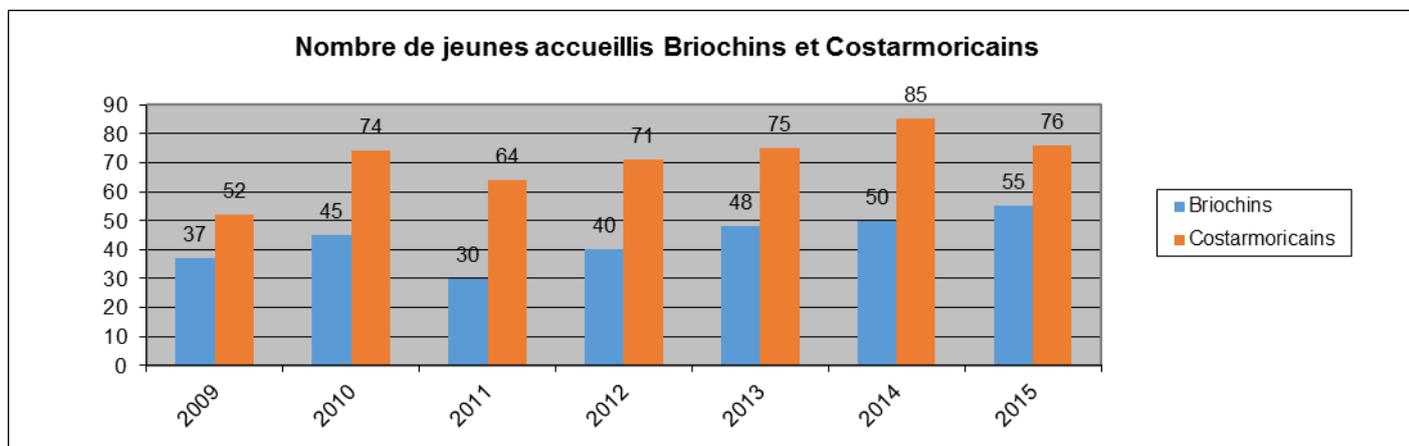
Pour les autres activités, elles sont encadrées par le personnel du centre de vacances comme les randonnées avec des nuits en camping, en gîte-refuge et en plus une nuit en yourte pour les ados, les veillées, les grands jeux...

Il est important de signaler que ces activités sont soumises aux aléas météorologiques et que parfois, elles ne peuvent être effectuées.

3. Evolution des effectifs :

Depuis 1959 entre 120 à 170 enfants ont été accueillis chaque été.





Six séjours de 14 jours en 2015 :

3 séjours 11-14 ans : 108 jeunes sur 120 prévus - 12 jeunes soit un manque à gagner de 9 300.00 €.

3 séjours 15-17 ans : 35 jeunes sur 39 prévus soit - 4 jeunes soit un manque à gagner de 3 360.00 €.

Soit 143 jeunes sur 159 prévus soit - 16 jeunes.

4. Résultat financier 2015 :

Excédent de charges de 4 697.44 euros. Le résultat s'explique car il y a eu moins de jeunes que prévus entraînant un manque de recettes de 12 660€. En outre, des aménagements ont dû être réalisés pour assurer la sécurité des jeunes (2 183.00 €) et réparations diverses ont été effectuées sur le bâtiment principal pour 1020 €. Ce résultat aurait pu être plus important, des animateurs de l'Amicale Laïque étant mis à disposition du CVL et la réduction du taux d'encadrement et une économie sur les prestations au prorata du nombre de jeune.

PREVISIONS DU CENTRE DE VACANCES ETE 2016

5. Prévisionnel des dates et prix de séjour 2015 :

1. Trois séjours de 40 jeunes de 11 à 14 ans et trois de 13 jeunes pour les 15 à 17 ans.

Ces séjours auront lieu :

- V1 et VA1 du mercredi 6 au mardi 19 juillet 2016 (14 jours)
- V2 et VA2 du mercredi 20 au dimanche 31 juillet 2016 (12 jours)
- V3 et VA3 du lundi 1^{er} au dimanche 14 août 2016 (14 jours)

Ils coûteront : V1, V3 780 € pour les 11-14 ans. Soit + 5 €
 VA1, VA3 860 € pour les 15-17 ans. Soit + 20 €
 V2 695 € pour les 11-14 ans
 VA2 760 € pour les 15-17 ans

Achats et travaux à prévoir :

1. Sol et faux plafond du réfectoire 2016 pour un montant de 19 108.43 €.
2. Lave-linge en 2016.
3. Peinture extérieure du bâtiment principal en 2017.
4. Peinture extérieure des chalets dans 2018.
5. Peinture intérieure des chalets à prévoir en 2018.

CENTRE DE VACANCES



Comptes Annuels

Du 01 novembre 2014 au 31 octobre 2015

ATTESTATION

Du 01/11/2014 au 31/10/2015

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

CENTRE DE VACANCES
Pour l'exercice du 01/11/2014 au 31/10/2015

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	113 593,41 €
Résultat net comptable	-4 697,44 €
Total du bilan	235 760,37 €

Fait à Trégueux,
Le 07/01/2016.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

Du 01/11/2014 au 31/10/2015

ACTIF	Exercice du 01/11/2014 au 31/10/2015			01/11/2013 au 31/10/2014
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	2 862,07		2 862,07	2 862,07
Constructions	166 392,59	47 648,83	118 743,76	126 363,68
Installations techniques, matériels	16 300,20	16 300,20		197,40
Autres immobilisations corporelles	105 536,88	82 600,10	22 936,78	27 354,61
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				353,52
TOTAL (I)	291 091,74	146 549,13	144 542,61	157 131,28
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	33 269,70		33 269,70	15 311,50
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	57 563,81		57 563,81	77 201,60
Charges constatées d'avance (3)	384,25		384,25	382,25
TOTAL (III)	91 217,76		91 217,76	92 895,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	382 309,50	146 549,13	235 760,37	250 026,63
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/11/2014 au 31/10/2015

PASSIF	Du 01/11/2014 au 31/10/2015	Du 01/11/2013 au 31/10/2014
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	108 548,78	108 548,78
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	54 180,78	51 625,56
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-4 697,44	2 555,22
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	31 007,85	34 104,42
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	189 039,97	196 833,98
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 735,21	34 529,95
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 834,45	3 702,77
Dettes fiscales et sociales	814,27	1 033,32
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 336,47	13 926,61
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	46 720,40	53 192,65
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	235 760,37	250 026,63
(1) Dont à plus d'un an	24 762,49	
(1) Dont à moins d'un an	21 957,91	53 192,65
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/11/2014 au 31/10/2015

	Du 01/11/14 au 31/10/15	Du 01/11/13 au 31/10/14
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	109 993,41	118 453,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1 600,00	1 600,91
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	113 593,41	122 053,91
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	779,18	382,19
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	83 399,70	83 900,45
Impôts, taxes et versements assimilés	563,00	550,17
Salaires et traitements	16 964,60	18 284,58
Charges sociales	6 358,43	4 885,21
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 059,42	14 802,23
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	0,81	46,47
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	121 125,14	122 851,30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-7 531,73	-797,39
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	514,99	746,78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	514,99	746,78
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 180,66	1 365,62
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 180,66	1 365,62
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-665,67	-618,84
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 168,89	300,00
Sur opérations en capital	3 096,57	4 234,67
Reprises sur provisions et transferts de charges		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/11/2014 au 31/10/2015

	Du 01/11/14 au 31/10/15	Du 01/11/13 au 31/10/14
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 265,46	4 534,67
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	765,50	563,22
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	765,50	563,22
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	3 499,96	3 971,45
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-4 697,44	2 555,22
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	118 373,86	127 335,36
TOTAL DES CHARGES	123 071,30	124 780,14
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-4 697,44	2 555,22
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-4 697,44	2 555,22
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	545,51	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	1 356,00	439,44
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	3 499,96	3 971,45